



Communiqué de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche

**La France doit mettre en œuvre l'évacuation
et l'accueil des réfugié·es gazaoui·es
étudiant·es et lauréat·es du programme Pause**

Nous nous sommes élevé·es contre la décision du ministère des Affaires étrangères, de suspendre à dater du 1^{er} août 2025 les évacuations des étudiant·es de Gaza vers la France comme l'examen des dossiers des postulant·es au départ.

Dans une déclaration à l'AEF du 29 septembre 2025, le Quai d'Orsay reconnaît que « les autorités israéliennes ayant suspendu les évacuations, aucune opération n'est possible à ce stade. Les évacuations ne reprendront qu'avec l'aval des autorités israéliennes qui, en l'état, bloquent la situation ». Le ministère des Affaires étrangères est « suspendu à la volonté des autorités israéliennes de coopérer ou non, comme tout autre pays qui souhaiterait mettre en œuvre des évacuations ».

Nous exprimons notre indignation devant la situation faite, depuis avril, à nos collègues, lauréat·es du Programme PAUSE, retenu·es avec leurs familles à Gaza, alors que des universités se sont engagées à les recevoir, les attendent et que la situation sur place s'aggrave. Nos syndicats demandent donc au Premier ministre et au Quai d'Orsay d'organiser l'évacuation immédiate de nos collègues lauréat·es du Programme PAUSE et de leurs familles, conformément aux accords prévus par ce même programme ; l'évacuation immédiate des étudiant·es gazaoui·es, qui, accepté·es dans les universités françaises sont désormais nos étudiant·es, et la reprise de l'examen des dossiers de ceux et celles qui veulent s'inscrire dans nos établissements ; l'abandon d'obligations financières pour les étudiant·es gazaoui·es, frein à l'étude des dossiers par le consulat de France ; que le MESR fasse parvenir une circulaire aux établissements afin que ceux-ci évaluent et accueillent avec dignité les étudiant·es gazaoui·es.

Paris, le 3 octobre 2025